

PRESS RELEASE

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS



CANADA

COMMUNIQUÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

no 26(a)

POUR DIFFUSION IMMEDIATE
le 21 avril 1969

REUNION DU COMITE MINISTERIEL CANADO-JAPONAIS

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Monsieur Mitchell Sharp, a fait aujourd'hui la déclaration suivante à la Chambre des Communes.

J'aimerais déposer le communiqué conjoint de la cinquième session du Comité ministériel Canada-Japon et rendre compte brièvement à la Chambre des réunions très intéressantes qui ont eu lieu la semaine dernière à Tokyo.

Ce Comité ministériel n'est pas un organisme négociateur mais plutôt un moyen grâce auquel les ministres des deux pays peuvent échanger de temps à autre leurs points de vue sur toute la gamme des relations bilatérales qui existent entre le Canada et le Japon ainsi que sur la situation internationale. Le fait que le Japon soit par ordre d'importance le troisième associé commercial du Canada et en passe de devenir le deuxième constitue en soi une raison suffisante pour motiver ces entretiens périodiques à un échelon élevé entre les ministres canadiens et leurs homologues japonais. Leur nécessité et leur utilité se trouvent augmentées du fait de la coopération de plus en plus étroite qui s'établit entre les deux pays sur le plan politique comme sur d'autres plans tant bilatéralement qu'au sein de toutes les grandes organisations internationales dont ils font partie tous deux. Mais par-dessus tout, ces réunions représentent une partie importante du rôle joué par le Canada, pays du Pacifique aussi bien que de l'Atlantique, et elles traduisent également la recrudescence de ses activités dans toute la région du Pacifique.

J'ai participé à différents titres, à trois

réunions du Comité ministériel et, à mon avis, celle qui vient de se terminer est la plus utile qu'il ait tenue jusqu'ici, en raison, principalement, de la facilité de plus en plus grande avec laquelle s'engagent les discussions sur un vaste éventail de sujets. Cela ne veut pas dire qu'il y a eu identité complète de vues avec les Japonais. Quand nos opinions ne s'accordaient pas, nous avons indiqué clairement les points sur lesquels il y avait divergence. Sur des questions bilatérales, par exemple - vous le verrez dans le communiqué - les ministres canadiens ont parlé avec assez de fermeté de certaines restrictions commerciales japonaises qui font obstacle à quelques exportations canadiennes. Ces réunions offrent surtout l'avantage de permettre aux ministres canadiens de s'entretenir directement avec leurs homologues japonais sur des questions qui intéressent vivement le Canada.

En plus d'exprimer ma satisfaction au sujet de la qualité des délibérations, tant officielles qu'officieuses, que nous avons eues avec nos homologues japonais, j'aimerais offrir nos remerciements pour l'hospitalité cordiale et généreuse que nos hôtes nous ont accordée. Nous avons pu visiter certaines régions en dehors de la capitale et nous faire une idée des aspects culturels et industriels du Japon. Nous nous sommes rendus sur les lieux d'Expo '70 à Osaka, où nous avons vu le pavillon canadien, dont la structure extérieure est presque achevée, ainsi que les pavillons de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec. L'ampleur de la participation canadienne à cette exposition mondiale, et le fait que notre visite coïncidait avec une tournée au Japon de l'Orchestre symphonique de Toronto sont, je crois, de nouveaux indices des dimensions que prennent nos relations. Un autre fait digne d'intérêt a été la publication par un journal d'un supplément spécial marquant notre visite, le jour même où nos entretiens ont commencé. Les rapports qu'entretiennent le Canada et le Japon offrent, j'en suis convaincu, de grands avantages réciproques et, par eux-mêmes contribuent à la stabilité et au développement économique de l'Asie et de la région du Pacifique.